



Syndicat Mixte de la région mancelle pour le stationnement des Gens du Voyage

6 avril 2004 - 6 avril 2014, le Syndicat Mixte de la région mancelle pour le stationnement des Gens du Voyage vient de fêter ses 10 années d'existence. L'occasion de mesurer le chemin parcouru pendant ses 10 années.

En 2004, le SMGV rassemblait 7 communautés de communes et 3 communes indépendantes pour une population totale de 273 873 habitants. Dix ans plus tard, le SMGV rassemble 10 communautés de communes et 334 722 habitants.

En 2004, le SMGV gérait 4 aires de stationnement offrant des conditions de vie précaires. Dix ans plus tard, le SMGV assure la gestion et l'entretien de 228 places de stationnement réparties entre 12 aires de stationnement modernes et pratiques.

En 2004, le quotidien des 6 agents du SMGV était difficile. Il fallait se battre pour obtenir le paiement des redevances et maintenir en état des installations trop régulièrement salies et détériorées. Dix ans plus tard, les 12 agents du SMGV agissent dans un climat apaisé marqué par l'absence de dettes et une très forte diminution des dégradations.

Il aura fallu beaucoup de travail et de volonté pour parvenir à ces résultats. Ce fut tout d'abord un long travail pour imposer à nos usagers le respect du règlement intérieur. D'énormes progrès ont été accomplis en ce domaine même si régulièrement l'actualité nous rappelle que rien n'est jamais totalement acquis.

Ce fut le fruit également d'un effort conséquent de l'État, de la CAF, du Conseil général et des collectivités membres qui ont permis un investissement de plus de

5 680 000 €, à la fois pour réaliser les 12 aires de stationnement, mais également notre local technique sur le site du terrain du Mans.

Il aura également fallu renforcer les relations avec l'ensemble de nos partenaires que je souhaite ici saluer à commencer par le Centre social « Voyageurs 72 » dont le SMGV est devenu l'un des principaux financeurs.

Ce travail est le fruit de l'ensemble des élus qui m'ont accompagné dans cette mission et je veux plus particulièrement saluer les Vice-présidents qui m'ont apporté leur concours : Guy GAUTIER, Michel FRESLON, Annick TESSIER, Alain DELAFOY, Karim MAHAOUI, Claude ALLETON et Gérard DUFOUR.

C'est enfin et avant tout le résultat du travail de l'équipe du SMGV qui sous la conduite de Pierre LEGUY puis Étienne PLESSIS a contribué à la réussite de notre action. Ce bilan est avant tout le leur.

Je souhaite que les 10 prochaines années nous permettent de renforcer nos actions au service des collectivités membres du SMGV et des usagers de nos équipements.



Christophe COUNIL
Président du SMGV
Conseiller général de la Sarthe

✉ **S.M.G.V.**

24 rue François Monnier
72100 LE MANS

☎ 02.43.84.13.60

📠 02.43.86.64.91

📧 smgv-lemans@orange.fr



**Pour suivre en direct
l'actualité du SMGV**

www.smgv-lemans.fr

Pour le SMGV, l'année 2013 aura été marquée par 3 faits principaux :

■ De nombreux travaux sur les aires de stationnement

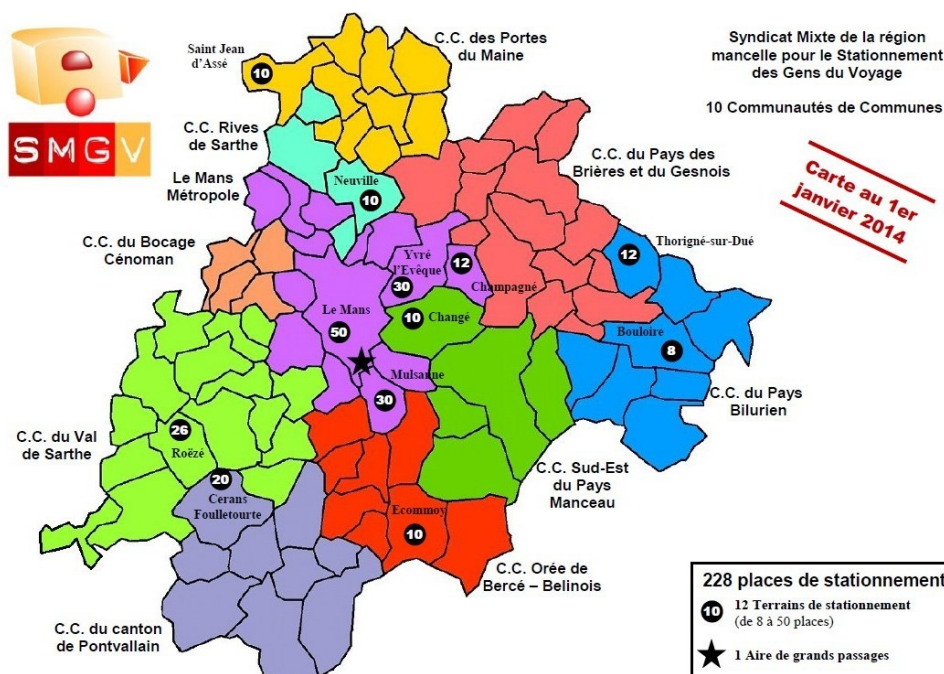
Durant l'année 2013, l'équipe technique a réalisé de nombreux travaux permettant d'améliorer l'accueil sur nos terrains :

- Travaux ERDF : sécurisation des coffrets EDF (11.300,88 €) ;
- Pose de sièges WC dans les sanitaires (24.562,44 €) ;
- Pose d'enrobé bitumeux sur l'aire de Mulsanne ;
- Remise en peinture des blocs sanitaires de 5 terrains.



La remise en peinture des blocs sanitaires se poursuivra en 2014

■ Application de la modification des statuts du SMGV



Compte tenu de l'intégration au SMGV des CDC du Canton de Pontvallain et du Pays Brières et Gesnois et d'une augmentation du périmètre de certaines autres CDC membres, la règle de représentation a été modifiée dans le but d'un allègement du nombre de délégués au sein du syndicat mixte.

Une délibération a été également prise pour déterminer la répartition des représentants au sein du Bureau syndical. Désormais, un seul vice-président sera désigné et d'autre part, le bureau sera composé d'un représentant par aire d'accueil, issu si possible du Conseil Municipal de la commune où est implanté le terrain de stationnement.

Les nouveaux statuts ont pris effet le 1^{er} février 2013. M. Gérard DUFOUR, Maire de Cérans-Foulletourte, représentant la CDC du Canton de Pontvallain a été élu Vice-président du SMGV.

■ Financement du centre social « Voyageurs 72 »

Afin de permettre au centre social d'obtenir le renouvellement de son agrément délivré par la CAF et aussi de pourvoir au désengagement financier de l'Etat et du Conseil Général, le Comité syndical a décidé en 2012 de participer financièrement au centre social « Voyageurs 72 » afin de permettre la poursuite de ses actions sur le territoire du SMGV.

L'année 2013 représente la 1^{ère} année du financement du Centre social « Voyageurs 72 » par le SMGV. La participation financière à la charge des collectivités membres du SMGV est donc passée de 1,20 € à 1,35 € par habitant. Le montant de cette subvention de fonctionnement pour l'association Voyageurs 72 s'élevait en 2013 à 49.678,35 €.



Le suivi du courrier, l'une des principales missions assurées par le Centre social

VIE ET GESTION DES TERRAINS

PLUS DE 79 000 € DE RECETTES « VOYAGEURS » EN 2013.



Le bilan annuel 2013 de l'activité des différentes aires de stationnement se décompose ainsi :

Aires d'Accueil	Nombre d'emplacements (x 2 places)	Occupation moyenne des emplacements	Taux d'occupation globale des places	Nombre de ménages accueillis	Recettes encaissées
Mulsanne	15 x 2 places	11 / 15	70,9 %	55	13.534,16 €
Roëzé-sur -Sarthe	13 x 2 places	3 / 13	25,7 %	15	5.295,26 €
Saint-Jean -d'Assé	5 x 2 places	2 / 5	38,7 %	22	3.118,49 €
Neuville- sur-Sarthe	5 x 2 places	2 / 5	33,4 %	24	2.277,96 €
Yvré -l'Evêque	15 x 2 places	6 / 15	39,7 %	39	9.339,81 €
Le Mans	25 x 2 places	17 / 25	67,3 %	129	21.914,99 €
Changé	5 x 2 places	4 / 5	77,5%	15	4.566,99 €
Champagné	6 x 2 places	3 / 6	53,8 %	46	4.532,81 €
Thorigné-sur-Dué	6 x 2 places	4 / 6	61,8 %	59	5.693,37 €
Bouloire	4 x 2 places	1 / 4	10,5 %	11	497,23 €
Ecommoy	5 x 2 places	2 / 5	35,2 %	19	1.678,53 €
Cérans-Foulletourte	10 x 2 places	2 / 10	21,8 %	21	3.574,45 €
TOTAUX	114 x 2 places	57 / 114	48,3 %	455	77.643,05 €
		Rappel 2012	49,4 %	442	73 034,83 €

En comparaison avec l'année précédente, le taux d'occupation 2013 est stable. Une baisse significative de fréquentation sur les grands terrains du Mans et d'Yvré l'Evêque, compensée par une forte progression de l'aire de Mulsanne. Les terrains de Thorigné-sur-Dué et Champagné ont eux-aussi connu une hausse conséquente du nombre de ménages accueillis.

Les recettes « usagers » pour l'ensemble des aires d'accueil sont donc en augmentation par rapport à l'exercice précédent (+4.608,22 €). Elles correspondent à 18.254 nuitées pour cette année 2013.

Les tarifs applicables pour 2012 ont été les suivants :

- 1.65 € par nuit,
- 0.165 € me kWh d'électricité,
- 2.14 € le m³ d'eau.

La consommation de ces fluides est comptabilisée individuellement. A leur entrée, les voyageurs doivent verser une caution de 80.00 €.

Aire de grands passages

Par convention entre la Ville du Mans, l'ACO, le syndicat mixte des 24H et le SMGV. le terrain dit « aire Porsche » situé dans l'enceinte du circuit est mis à disposition pour le SMGV pour l'accueil des grands passages (missions évangéliques, événements familiaux,...).

La recette totale encaissée en 2013 par les utilisateurs de ce terrain s'élève à 1.453 € pour 26 journées séjours.

Seules deux demandes de grands passages ont pu être satisfaites, pour motif essentiel de ne pouvoir utiliser l'aire Porsche au moment des épreuves sportives organisées par l'ACO.

État du personnel pour l'année 2013

Equipe administrative de direction

- *Directeur* : Étienne PLESSIS
- *Gestionnaire* : Albert LE ROUX.
- *Assistante de direction* :
Charline GUILLIER



L'équipe du SMGV : 12 agents
au service des voyageurs

Equipe accueil et technique

- *Adjoint du gestionnaire* : Fabrice THAS puis Joël CHAUVIN au 15/02.
- *Agents d'accueil et d'entretien* : Patrick DREUX, Dominique FOUQUÉ, Gérard JEAN, Sébastien HERSENT et Luc MARCHAND. Suite au départ en retraite de Jean-Claude LELOUP au 1^{er} juin 2013, Patricia ROSSIGNOL, contractuelle a été stagiairisée. Par ailleurs, le SMGV a recruté 2 emplois d'avenir : Aurélien LEROY et Aurélien BRILLANT. Dans le cadre des remplacements pour congés maladie, le SMGV a fait appel à 3 agents contractuels : Erwan LE NOEN, David LEROY et Romuald HAQUIN.

Bilan financier 2013

L'exercice 2013 se solde par un excédent de fonctionnement de 9 345,79 € et un excédent d'investissement de 12 121,56 €. En intégrant les résultats antérieurs, le solde de l'exercice 2013 s'élève à 118 600, 50 €.

■ SECTION DE FONCTIONNEMENT

♦ Recettes	1 1056 911,27 €	
- Participation des membres (1,35 € / hab.)	432 095,55 €	40,9%
- Aide de l'État à la gestion des terrains	362 383,20 €	34,3%
- Divers et opérations d'ordre	116 802,16 €	11,0%
- Produit de service usagers	79 016,45 €	7,5%
- Atténuation de charges de personnel	66 613,91 €	6,3%

♦ Dépenses	1 047 565,48 €	
- Charges de personnels (12 postes)	502 127,40 €	47,9%
- Charges à caractère général	237 915,50 €	22,7%
- Dotation aux amortissements	131 934,75 €	12,6%
-Virement section d'investissement	89 660,00 €	8,6%
- Subvention Centre social Voyageurs 72	49 678,35 €	4,7%
- Intérêts bancaires	35 982,86 €	3,5%

■ SECTION D'INVESTISSEMENT

♦ Dépenses	253 488,06 €	
- Amortissement des subventions reçues	114 289,24 €	45,1%
- Emprunts et prêt relais	86 766,90 €	34,2%
- Travaux en régie	30 404,98 €	12,0%
- Renouvellement matériel de transport	16 104,07 €	6,4%
- Equipement et logiciel	5 922,87 €	2,3%

♦ Recettes	265 609,62 €	
- Dotation aux amortissements	131 934,75 €	49,7%
- Virement de la section de fonctionnement	89 660,00 €	33,8%
- Excédent de fonctionnement capitalisés	19 391,29 €	7,3%
- F.C.T.V.A.	16 317,66 €	6,1%
- Divers	8 306,22 €	3,1%

Comité syndical

- 5 avril 2013
 - Élection du bureau ;
 - CA et compte de gestion 2012 ;
 - Bilan d'activité 2012 ;
 - Attribution assurance SMGV ;
 - Modification du TEP 2013 ;
 - Étude sur les travaux à réaliser.
- 4 novembre 2013
 - Budget Supplémentaire 2013
 - DOB 2014 ;
 - Statuts du centre social.
- 16 décembre 2013
 - Budget primitif 2014 ;
 - Tarifs SMGV 2014 ;
 - Régime indemnitaire 2014 ;
 - Renouvellement des marchés de télésurveillance et de la ligne de trésorerie ;
 - Budget prévisionnel du centre social Voyageurs 72.

Régulièrement se tient un temps de travail entre le personnel du SMGV, le Président et le Vice-président.

Travail en réseau

Le S.M.G.V. travaille régulièrement avec le Centre social départemental Voyageurs 72, le pôle social départemental et d'autres services intervenants auprès des gens du voyage, l'Inspection Académique, la Direction Départementale des Territoires et le SCOT du Pays du Mans notamment sur les questions de la scolarisation, d'urbanisation et dans le cadre de la révision du schéma départemental.

Il travaille également chaque fois que nécessaire avec les services de Police et de gendarmerie.

Enfin, le SMGV a animé fin juin 2013 une 2nde réunion départementale regroupant l'ensemble des gestionnaires de la Sarthe, soit un total de 12 collectivités concernées.